

Bruxelles le 17 mars 1983
Note BID COM (83) 130 aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

Reunion de la Commission du 16 mars

PROGRAMMES INTEGRES MEDITERRANEENS

432

La Commission a approuve l ensemble des programmes et nous vous envoyons par expres une note P 25 comportant a la fois :

- une synthese sur la situation de ces regions, les objectifs de base, le champs d application des programmes et leur contenu, ainsi que les modalites de leur mise en oeuvre;
- un resume des trois programmes;
- une serie de tableaux et de cartes sous forme d annexes.

Je vous renvoie egalement a la presentation politique faite par le Vice President Natali, il y a quelques semaines. Cette note vous a ete envoyee par expres; elle est en cours de transmission par telecopieur pour les Bureaux d Athenes, de Rome et de Paris.

PROGRAMME PREVISIONNEL ACIER 1/83

Il s agit de l adoption en deuxieme lecture qui fait l objet de la note P - 26.

STRATEGIE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Commission a adopte hier une communication au Conseil qui tend a ameliorer les structures qui touchent a la gestion de la recherche scientifique dans la Communaute. Les principes essentiels qui ont inspire la Commission sont ceux d une consultation multiple afin d avoir une vision globale de tous les aspects lies a la strategie de R & D.

A ce propos, la Commission estime que les instances communautaires doivent pouvoir s entourer non seulement des avis des experts gouvernementaux, mais aussi associer etroitement dans la gestion les "sommities" du monde scientifique et technique.

Le cas echeant, estime la Commission, des experts independants dans les domaines industriels, economique et financier, devraient etre associes egalement. Ce que la Commission poursuit, comme elle l a annonce en proposant une strategie nouvelle de R & D pour les annees 80, c est la coherence et la complementarite entre les actions communautaires, les politiques nationales, les grands objectifs scientifiques et techniques de la Communaute, les grands programmes internationaux et egalement les ressources propres utilisables.

MAGASINS HORS TAXE ET FRANCHISES POUR VOYAGEURS

La Commission a adopte une proposition de 6eme directive, visant a augmenter en quatre etapes, les franchises fiscales accordees aux voyageurs dans la Communauté, ainsi qu'une proposition de 7eme Directive, visant a clarifier le caractere juridique de certaines des dispositions, concernant l'exoneration fiscale, dont beneficent les marchandises achetees par les usagers des transports aerien ou maritime dans la Communauté (voir P-22).

Ces directives qui vont etre soumises pour avis au Parlement europeen et au Comite economique et social, ainsi qu'au Conseil pour decision, modifient la directive 69/169 CEE elle meme completee par la directive 82/443 CEE.

INSTITUT EUROPE/AMERIQUE LATINE

La Commission a decide de proposer au Conseil et au Parlement europeen d'appuyer la creation d'un Institut Europe/Amerique latine, qui aurait pour mission d'intensifier le dialogue et d'ameliorer la comprehension reciproque entre la Communauté et l'Amerique latine. (voir IP 102).

Rendez vous de midi

Documents diffuses

IP 101 : accord international sur le jute
IP 95 : Bulletin petrolier
Enquete de conjoncture 1/83 aupres des chefs d'entreprises
Discours de M. I. Richard sur la reduction et la reorganisation du temps de travail devant la Federation europeenne des Metallurgistes.

Discours de M. K.H. Narjes sur l'Europe des Citoyens devant la section allemande du Conseil des Communes d'Europe a Mayence.

Amities
Manuel Santarelli/comeur 15h45

